

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 15 septembre 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-128 à 26-146 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°26-147 à 26-149 incluse	27	03	06	30
De la délibération n°150 à 26-158 incluse	28	04	05	32
De la délibération n°159 à 26-162 incluse	27	04	06	31
De la délibération n°163 à 26-167 incluse	28	04	05	32

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, MM Marc RIVET, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Daniel GERMAIN ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT :

- M. Philippe BRUN

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-132 Mise en oeuvre des recommandations et observations du Rapport de la Chambre régionale des comptes de Normandie sur la gestion de la Ville de Louviers pour les exercices 2019 et suivants

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :
Par affichage, le

2 5 SEP. 2026

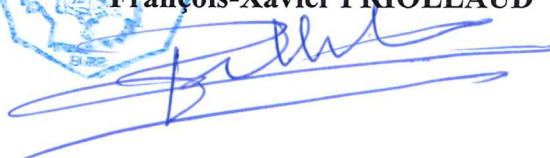
2 5 SEP. 2026

Fait à Louviers, le
21 septembre 2026



Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



N° 26-132

**MISE EN ŒUVRE DE RECOMMANDATIONS ET
OBSERVATIONS DU RAPPORT DE LA CHAMBRE
REGIONALE DES COMPTES DE NORMANDIE SUR LA
GESTION DE LA VILLE DE LOUVIERS POUR LES
EXERCICES 2019 ET SUIVANTS**

RAPPORT

Conformément à l'article L.243-9 du code des juridictions financières, la Ville présente le bilan des suites données au rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Normandie relatif aux exercices 2019 et suivants, rendu public le 22 septembre 2025.

Sur les neuf recommandations formulées, plusieurs ont été intégralement mises en œuvre, notamment en matière de fiabilisation des annexes budgétaires, d'amortissement des immobilisations, de régularisation de certaines situations indemnitaires et de renforcement des outils de gestion RH.

D'autres actions sont engagées ou programmées, notamment concernant l'inventaire physique des immobilisations, l'évolution du régime indemnitaire, la stratégie RH et certains dispositifs liés au temps de travail. La collectivité a également donné suite à plusieurs des vingt observations formulées par la CRC, en améliorant ses procédures financières, la formalisation de certains actes de gestion et l'information des élus.

Ce rapport traduit la volonté de la Ville de poursuivre une démarche d'amélioration continue, de sécurisation de ses pratiques et de renforcement de la qualité du service public.

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur,

VU l'article L.243-9 du Code des juridictions financières ;

VU le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes ;

VU le rapport présenté par Monsieur le Maire sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des comptes ;

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre régionale des

comptes de Normandie dans son rapport sur la gestion des exercices 2019 et suivants.

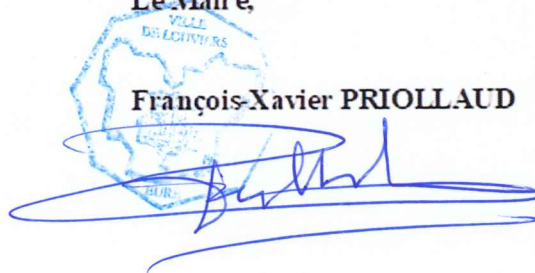
DIT que le rapport sera transmis à la Chambre régionale des comptes de Normandie dans les conditions prévues par la réglementation.

Le Conseil prends acte

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

The image shows a blue official stamp of the 'VILLE DE BRETTEVILLE-SUR-MER' and a handwritten signature in blue ink over it. The stamp is circular with a scalloped edge and contains the text 'VILLE DE BRETTEVILLE-SUR-MER' around the perimeter. The signature is a stylized, cursive script.